



Centre d'**E**tudes
et d'**A**ction **S**ociale

Proposition de formation

Être tuteur ou parrain de stagiaires et/ou de nouveaux salariés

Janvier 2011

22 rue Anita Conti – B.P. 674
85016 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. 02 51 37 28 36
Fax 02 51 36 29 08
ceas@ceas-vendee.fr
www.ceas-vendee.fr

Association loi 1901 – Siret 304 600 885 000 20 – APE 9499 Z – N°TVA intracommunautaire FR05304600885



Être tuteur ou parrain de stagiaires et/ou de nouveaux salariés

Stagiaires mais aussi nouveaux salariés ont besoin, à la fois pour apprendre le métier et s'intégrer dans une structure employeuse, d'être accompagnés par des tuteurs responsables et compétents. Le tutorat ou parrainage est à la fois un outil de management pour l'entreprise, une mission pédagogique valorisante pour le tuteur et une méthode d'apprentissage efficace pour le nouveau salarié et/ou stagiaire.

Pour l'entreprise, adopter le principe du tutorat, c'est garantir un nouveau salarié rapidement opérationnel et participer à sa fidélisation.

Pour le tuteur/parrain en entreprise, la reconnaissance de sa mission valorise sa position au sein de l'entreprise et enrichit sa pratique professionnelle.

Pour le nouveau salarié et/ou stagiaire et les centres de formation, c'est la garantie d'un apprentissage par des tuteurs compétents et impliqués.

Le tuteur est celui qui accueille, fait découvrir la structure, facilite l'intégration, celui qui forme, transmet, montre, rend le travail formateur, celui qui évalue les progrès, les changements... Le tuteur a un double rôle :

- un rôle d'expertise : il a le savoir professionnel,
- un rôle pédagogique : il doit transmettre ce savoir.

Le CEAS met donc en place une formation en direction des tuteurs afin de leur permettre de remplir leur rôle de manière satisfaisante.

Public visé

Les salariés des services à la personne et/ou de structures d'accueil et d'hébergement en charge de l'accueil des stagiaires ou nouveaux salariés dans la structure.

Objectifs

Permettre au tuteur d'acquérir les compétences attendues à la fonction :

- Savoir accueillir le stagiaire et/ou nouveau salarié
- Favoriser son intégration
- Transmettre les savoirs nécessaires à l'exercice du métier (repérer les acquis et les capacités à acquérir)
- Savoir évaluer les progrès et les changements.

Contenu

Le tuteur développe des compétences relationnelles, pédagogiques et managériales.

- ✓ **Compétences relationnelles** : savoir-faire relationnel
 - La communication : s'exprimer et faire passer un message
 - L'écoute active et la reformulation
 - La bonne compréhension : s'en assurer

- ✓ **Compétences pédagogiques** : savoir transmettre – savoir accompagner
 - Le projet d'action et de formation en accord avec l'entreprise
 - Motiver
 - Concevoir des outils et supports simples
 - Savoir évaluer les progrès du stagiaire et/ou nouveau salarié et sa propre action de tuteur

- ✓ **Compétences managériales**
 - Savoir accueillir
 - L'accompagnement, ses responsabilités
 - Préparer les informations à transmettre, les informations à recueillir
 - Organiser l'intégration dans l'équipe de travail
 - Gérer les situations difficiles, conflits

Méthodologie

Le CEAS a l'habitude dans sa démarche pédagogique de prendre largement appui sur les expériences des participants à la formation.

Le CEAS apportera les apports théoriques nécessaires.

Durée - Dates et lieu

2 jours sur le second semestre 2011 : 20 et 27 octobre 2011 au CEAS, 22 rue Anita Conti à la Roche sur Yon.

Devis

Le coût est de 220 € par stagiaire (exonérée de TVA).

Nombre minimum de participants : 8